

Spécial n° 15 de juin 2020

Recueil

l'O

Actes Administratifs
Préfecture de l'Orne

ww.orne.pref.gouv.fr

→ Publications

→→ Catalogue des publications légales

→→→ Recueil des actes administra

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Direction Interregionale des Services Pénitentiaires de Bretagne-Normandie-Pays de Loire

Arrêté du 22 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Yves BIDET en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Direction Départementale des Finances Publiques de l'Orne

Stratégie - Qualité de service - Contrôle de gestion

Arrêté relatif à l'ouverture au public du service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'Alençon 1



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE
BRETAGNE-NORMANDIE-PAYS DE LOIRE**

Arrêté du 22 juin 2020 portant délégation de signature à Monsieur Yves BIDET en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire d'ALENCON-CONDE-SUR-SARTHE

Vu le Code de Procédure Pénale notamment en ses articles R 57-8 à R 57-9

Vu le Décret n°2016-1877 du 27 décembre 2016 relatif au ressort territorial, à l'organisation et aux attributions des directions interrégionales des services pénitentiaires et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer

Vu le Décret n° 97-3 du 7 janvier 1997 et l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 14 septembre 2018 portant nomination et prise de fonction de Madame Marie-Line HANICOT en qualité de Directrice Interrégionale des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2018

Vu l'arrêté du 28 octobre 2019 du Directeur de l'Administration Pénitentiaire portant délégation de signature pour la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 23 janvier 2020 portant mutation de Monsieur Yves BIDET à compter du 1^{er} avril 2020 en qualité de chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 31 juillet 2018 de prise en charge, dans le cadre d'un détachement de Monsieur Fouaad SIKOUK à compter du 1^{er} septembre 2018 en qualité de Directeur des services pénitentiaires au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 2 janvier 2020 portant intégration dans le corps des directeurs des services pénitentiaires de Monsieur Fouaad SIKOUK à compter du 1^{er} septembre 2019 au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé sur Sarthe

Vu l'arrêté de la Ministre d'Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice du 12 juillet 2018 portant mutation de Monsieur Pascal MOYON à compter du 1^{er} novembre 2018 à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes en qualité de Directeur Placé

Vu la décision de la Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) du 22 juin 2020 mettant à disposition au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé sur Sarthe, Monsieur Pascal MOYON, du 6 au 31 juillet 2020, en appui de la direction de cet établissement

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Marie-Line HANICOT, Directrice Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, donne délégation de signature à Monsieur Yves BIDET, Directeur des services pénitentiaires, chef d'établissement du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, pour tout acte ou décision relatifs à la gestion individuelle ou collective des personnes placées sous main de justice, des personnels et ressources humaines, à la gestion économique et financière du centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, ainsi qu'aux relations partenariales et de communication développées au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe, et ce dans la limite des fonctions et attributions confiées à la Directrice Interrégionale.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yves BIDEF, délégation de signature est donnée à Monsieur Fouaad SI-KOUK, Directeur des services pénitentiaires au centre pénitentiaire d'Alençon-Condé-sur-Sarthe et délégation temporaire du 6 au 31 juillet 2020 à Monsieur Pascal MOYON, Directeur placé à la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Orne.

Fait à Rennes, le 22 juin 2020

La Directrice Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Rennes,

Signé

Marie-Line HANICOT



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ORNE
29, rue du Pont Neuf
61014 ALENCON Cedex

Arrêté relatif à l'ouverture au public du service de la publicité foncière et de l'enregistrement d' Alençon 1

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ORNE

VU le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

VU les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des Services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatifs à la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté préfectoral NOR 1122-20-10-024 du 03 février 2020 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de l'Orne ;

ARRETE

Article 1^{er} :

A compter du 1er juillet 2020, le service de la publicité foncière et de l'enregistrement (SPF-E) d'Alençon 1 est ouvert les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15, **exclusivement sur rendez-vous**.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1^{er}.

Fait à Alençon, le 23 juin 2020

Par délégation du Préfet,
Le Directeur départemental des finances publiques de l'Orne

SIGNÉ

Régis DACHICOURT
Administrateur général des finances publiques